



Espace Mennétrier  
rue Louis Jouvet 21240 TALANT  
03 80 58 26 78  
cielerocherdesdoms@orange.fr  
www.lerocherdesdoms.org

## FICHE INSCRIPTION ATELIER 2025/2026

**Elève NOM :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

**Age :** \_\_\_\_\_ **tél portable :** \_\_\_\_\_ **Mail :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Si mineur, Parent Référent NOM :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

**tél portable :** \_\_\_\_\_ **Mail :** \_\_\_\_\_

**Adresse (si différente) :** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Je, soussigné, \_\_\_\_\_

\*Déclare m'inscrire à l'atelier théâtre organisé par la Cie Le Rocher des Doms

\*Responsable légal de l'enfant mineur désigné ci-dessus, déclare l'inscrire à l'atelier théâtre organisé par la Compagnie Le Rocher des Doms et autorise cette dernière à prendre toute mesure en cas d'urgence médicale après avoir tenté de me joindre.

Déclare avoir pris connaissance des conditions ci-jointes et les accepter

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

*\*Rayer la mention inutile*



Espace Mennétrier  
rue Louis Jouvet 21240 TALANT  
03 80 58 26 78  
cielerocherdesdoms@orange.fr  
www.lerocherdesdoms.org

## TARIFS ET CONDITIONS DE FREQUENTATION DES ATELIERS Année 2025/2026

### Atelier enfants, collégiens

Adhésion à l'association : 15 € (**obligatoire** dès la première séance)

\*\*\*\*\*

**Lieu des ateliers** : Salle n°1 - Espace Mennétrier – Rue Louis Jouvet - 21240 Talant

Tarif annuel : 230 €. L'inscription annuelle est due dès la troisième séance.

Les ateliers n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires, ni les jours fériés.

La compagnie s'engage à assurer un minimum de **24 séances de 1 h 30** réparties sur l'année scolaire **en fonction du calendrier des représentations des comédiens professionnels qui encadrent ces ateliers.**

Les ateliers niveau collégiens se déroulent le lundi soir de 18 h à 19 h 30. Ils débuteront le 22 septembre.

Les ateliers niveau primaires se déroulent le jeudi soir de 18 h à 19 h 30. Ils débuteront le 25 septembre.

La restitution de fin d'année sera présentée à L'Escale (anciennement Espace Brassens) salle Jean Gabin le vendredi 19 juin 2026.

\*\*\*\*\*

Le règlement devra s'effectuer dans son intégralité dès la confirmation de l'inscription avec possibilité d'échelonnement sous forme de 3 chèques datés du jour de l'inscription.

Un départ en cours d'année ne pourra donner lieu à un remboursement, sauf raison médicale ou déménagement.

\*\*\*\*\*

En cas d'absence d'un comédien, la compagnie fera en sorte de vous prévenir dès que possible.

En cas d'absence d'un élève, l'élève ou le parent référent fera en sorte de prévenir le comédien directement sur son portable dès que possible.

Le théâtre est une activité collective, l'absence d'un participant perturbe le travail des partenaires auxquels il donne habituellement la réplique. Il est important que les participants soient ponctuels et assistent à toutes les séances. **Les élèves s'engagent à être présents lors de la restitution publique de leur travail** aux dates que leur seront communiquées dès la première séance

Siège social : Espace Mennétrier – Rue Louis Jouvet - 21240 TALANT – 03 80 58 26 78

www.lerocherdesdoms.org / mail : cielerocherdesdoms@orange.fr

siret : 351.933.684.00059 – APE 9001 Z – Licences n° 2020-004358 et 2020-004359



Espace Mennétrier  
rue Louis Jouvet 21240 TALANT  
03 80 58 26 78  
cielerocherdesdoms@orange.fr  
www.lerocherdesdoms.org

## TARIFS ET CONDITIONS DE FREQUENTATION DES ATELIERS Année 2024/2025

### Atelier Adultes

\*\*\*\*\*

Adhésion à l'association : 15 € (**obligatoire** dès la première séance)

**Lieu des ateliers** : Salle Michelet – 6 Allée Poussineau - 21240 Talant

Tarif annuel : Plein tarif 425 €, Tarif réduit : 350 € (accordé sur justificatif aux Etudiants et demandeur d'emploi et lycéens)

Les séances de travail se déroulent le samedi après-midi (3h) et le dimanche (6 h). Le calendrier est le suivant : 27 et 28 septembre, 8 et 9 novembre, 20 et 21 décembre, 17 et 18 janvier, 28 février et 1<sup>er</sup> mars, 28 et 29 mars, 2 et 3 mai, 30 et 31 mai, soit 24 sessions de 3 h. Prévoir des répétitions en soirée entre le 15 et 19 juin, représentation le 20 juin à l'Escale, Salle Jean Gabin à Talant.

\*\*\*\*\*

Le règlement devra s'effectuer dans son intégralité dès la confirmation de l'inscription avec possibilité d'échelonnement sous forme de 3 chèques datés du jour de l'inscription.

Un départ en cours d'année ne pourra donner lieu à un remboursement, sauf raison médicale ou déménagement.

\*\*\*\*\*

En cas d'absence d'un comédien, la compagnie fera en sorte de vous prévenir dès que possible.

En cas d'absence d'un élève, l'élève ou le parent référent fera en sorte de prévenir le comédien directement sur son portable dès que possible.

Le théâtre est une activité collective, l'absence d'un participant perturbe le travail des partenaires auxquels il donne habituellement la réplique. Il est important que les participants soient ponctuels et assistent à toutes les séances. **Les élèves s'engagent à être présents lors de la restitution publique de leur travail** aux dates que leur seront communiquées dès la première séance.